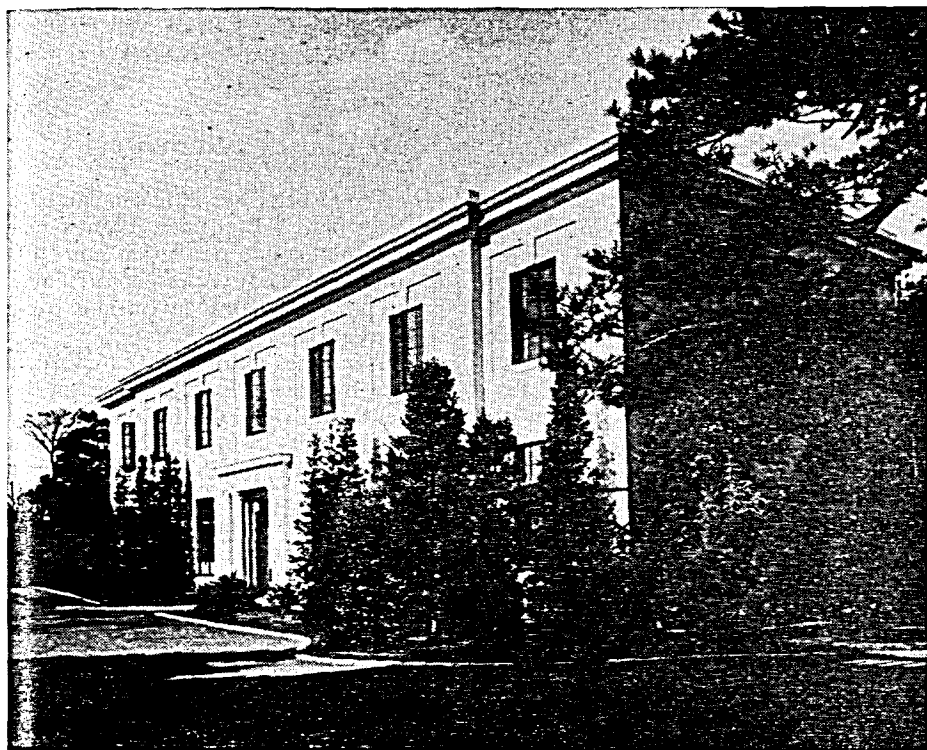




La chancellerie de l'ambassade du Canada à Tokio, Japon.

cessaires à leur fonctionnement. De plus, elle prête son concours aux fonctionnaires lorsqu'ils ont des effets à faire transporter.

Dans la pratique, toutes les Divisions opèrent comme une seule équipe de travail. Il en va de même pour les divers ministères qui, grâce à une chaîne de comités interministériels et au concours de leurs personnels, travaillent à l'élaboration de la trame complexe et changeante des relations diplomatiques du Canada.

Bureaux de l'extérieur

Les chefs des diverses missions diplomatiques et consulaires adressent leurs rapports directement au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et reçoivent de lui leurs instructions.

Les bureaux ne sont pas tous du même ordre de grandeur. A Londres, à Washington et à Paris, ils comprennent le chef de la mission (l'ambassadeur à Paris et à Washington, le haut commissaire à

Londres), ainsi qu'un personnel diplomatique composé de conseillers et d'un certain nombre de secrétaires, de secrétaires commerciaux, d'attachés et de représentants d'autres ministères de l'Etat. Les bureaux moins importants groupent le chef de la mission (ambassadeur, ministre ou haut commissaire), un ou deux secrétaires diplomatiques, un secrétaire commercial et parfois un attaché. Les consulats et les consulats généraux ont des tâches plus circonscrites; certains sont administrés par des commissaires de commerce, qui relèvent du ministère du Commerce.

Il est un aspect de la vie diplomatique qu'on méconnaît souvent: ce sont les ennuis qu'éprouve le diplomate obligé périodiquement et souvent à bref délai de quitter son poste pour l'un quelconque des autres bureaux canadiens à l'étranger. La vie dans les capitales a son charme, mais à la longue les fonctionnaires et leurs familles trouvent harassants les problèmes que posent l'instruction des enfants, l'étude des langues.